

Le 01 mars 2021 à 18h 30, 13 élus sont présents, 2 conseillers excusés, dont 1 a donné pouvoir, le Maire informe de l'ordre du jour,

1- Zone d'agglomération « Les Clémenties »

Le maire propose de créer une nouvelle zone agglomérée nommée zone « des Clémenties » délimitée par la zone agglomérée de la carte de France, la route du Couquet, les impasses des Clémenties et du Clos. Zone résidentielle à forte densité de population, le classement en agglomération permettrait d'envisager des aménagements de sécurité pour les riverains.

Adressage de la zone Nord-Ouest

En concertation avec les administrés concernés, les voies seront nommées comme suit :

Route de Salgues, Route du Causse, Route de Fontille, Route du Pech, Route du Vern, Impasse des Mines du Causse, Impasse du Causse Sud, Impasse des Hauts de Fontille, Impasse de Salgues, Chemin de Falsegarre, Impasse du Vern Haut, Impasse de Cruzel, Chemin du Greil, Chemin de la Combe d'Herbemols, Chemin du Pradel.

Le numérotage se fera au métrage depuis le point de départ de chaque rue.

Les plaques seront fournies par la commune. La numérotation au bourg de Capdenac sera bientôt présentée en concertation avec les administrés.

2- Convention avec la Fédération Partir

Reconduction de la convention liant la commune à la Fédération Partir en tant que partenaire pour l'accueil de jour sans hébergement des enfants de la collectivité dans des conditions tarifaires et de priorités préférentielles.

C'est aussi la Fédération Partir qui reste le « prestataire » de la commune pour le suivi des activités périscolaires.

Les conditions pour les familles sont inchangées.

3- Occupation du domaine public – Oltis

Le restaurant « l'Oltis », souhaite modifier sa terrasse existante rue de la Commanderie, en la construisant en pierre sur 2 niveaux pour compenser la pente de la rue, sur 1.20m de large. Une autorisation d'occupation du domaine public est consentie à titre gratuit comme pour les autres restaurants de la commune

4- Clôture de la régie cantine

Le Maire rappelle qu'à la mise en retraite du régisseur, il a été décidé de ne pas en renommer un nouveau et donc, de ne plus faire fonctionner la régie.

5- Conventions FDEL au Port

Les travaux en cours, au Port, portent sur les enfouissements de lignes électriques et d'éclairage public avec une rénovation des dispositifs d'éclairage.

En certains endroits (là où lignes électriques et réseau Orange sont sur les mêmes supports), les lignes téléphoniques sont aussi enfouies. Les conventions avec la FDEL ont déjà été prises en 2019 pour la maîtrise d'ouvrage des travaux, il restait à affiner les montants, soit 1 554,31 € à Orange, et à la FDEL, 22 539,43 € pour l'enfouissement et la création de l'éclairage public du Barry et 14 323,23 € pour l'enfouissement et la création de l'éclairage public au Port entre le tunnel routier et le giratoire.

6- Contrat CII Téléalerte

La commune adhère à un service de télé-alerte automatisé, dans le but de prévenir simultanément la population en cas de survenance d'un risque naturel et technologique. Le Maire précise que le contrat avec la société CII prend fin et propose de le renouveler sous une nouvelle formule triennale, réduisant ainsi le coût de l'abonnement annuel.

Le Maire rappelle que ce service est intégré au Plan Communal de Sauvegarde en permettant le déclenchement dans un délai très réduit.

Une charte de stricte confidentialité est incluse au contrat.

7- Le Causse – abandon d’une parcelle privée en faveur de la commune

Suite à la création de la déviation de Figeac entre les giratoires de l’Aiguille et de Lacapelette, des maisons ont été rasées et reconstruites sur d’autres terrains, un accès a dû être créé. Celui-ci doit intégrer le domaine public, en formalisant l’abandon de la parcelle du propriétaire au profit de la commune.

8- Convention giratoire du Couquet – Eclairage Public

Le Département du Lot propose une convention de prise en charge par la commune des frais de consommation électrique, la maintenance des installations et la sécurité et surveillance des ouvrages sur 10 ans.

Avancement des projets

- **Zone du Couquet** : l’étude de réaménagement a été présentée, elle diffère très peu du plan de circulation d’origine, La présence de la conduite de gaz haute pression réduit les possibilités d’aménagement.
- **Rempart sud** : la reprise des travaux est programmée le lundi 08 mars.
- **Traverse du Port** : la première phase est partiellement terminée, suivie par des travaux de renouvellement de conduite d’eau réalisés par le SIAEP de Capdenac, ils seront suivis par l’enfouissement des réseaux prévus dans la tranche 2 du projet, les travaux routiers termineront le programme au printemps.

Questions diverses

- ✓ **Cinétoile** : candidature proposée, par le passé les projections ont été réalisées tous les 2 ans.
- ✓ **Peupleraie de Vic** : elle sera coupée et replantée par son propriétaire
- ✓ **Ecole** : les concertations se poursuivent
- ✓ **CCID** à prévoir le 16 mars après-midi.

Après un tour de table, le maire lève la séance à 21h15.